

# Gestion des perturbations naturelles dans un contexte de changements climatiques



**Julie Fortin, ing.f., M.Sc.**

Direction de la protection des forêts

15 novembre 2016

# Où en sommes-nous?



- L'impact des changements climatiques sur les régimes des perturbations naturelles est étudié depuis plusieurs années.
- Le Ministère fait un suivi constant des connaissances qui émergent dans le domaine.
- Un recoupement des conditions anticipées avec notre mode de gestion des perturbations naturelles actuel nous fait entrevoir certains enjeux.

# Où en sommes-nous?

---



- Support au développement et à la mise en œuvre de stratégies au niveau canadien :
  - Comités de la stratégie nationale de lutte contre les ravageurs forestiers
  - Stratégie canadienne en matière de feux de forêt.

# Vers où allons-nous?



- Support pour l'inclusion d'un volet sur les perturbations naturelle dans la Stratégie d'aménagement durable des forêts (SADF).
  - Comité sectoriel sur l'adaptation aux changements climatiques.
  - Document d'orientation sur les pratiques à privilégier en matière de gestion des perturbations naturelles selon une approche de gestion intégrée du risque.

# Vers où allons-nous?



- La science nous confirme de plus en plus que les changements climatiques vont influencer les régimes des perturbations naturelles :
  - Fréquence
  - Intensité
  - Sévérité
  - Superficie
  - Saison
  - Localisation
  - Origine
- Des événements météorologiques extrêmes sont également probables (ex.: chablis, verglas).

# Vers où allons-nous?



- Migrer vers une gestion globale et intégrée des risques dans une perspective d'aménagement durable des forêts (s'éloigner de la protection intégrale).
- Concorder les objectifs de l'aménagement forestier avec ceux de la gestion des perturbations naturelles.

# Vers où allons-nous?

---



- Considérer l'atteinte des limites opérationnelles et financières.
- Sensibiliser aux responsabilités partagées et encourager la responsabilisation.
- Miser moins sur l'intervention et davantage sur la prévention/atténuation, la préparation et le rétablissement.

# Vers où allons-nous?

---



- **Prévention** : sensibilisation, éducation, inspection (machinerie, phytosanitaire), suspension de permis de brûlage, interdiction de feux à ciel ouvert, arrêt des activités en forêt, fermeture de forêt, travaux sylvicoles, etc.
- **Préparation** : entente d'entraide, formation, déploiement de ressources, suivi de la situation, relevés aériens, acquisition de connaissance, etc.

# Vers où allons-nous?

---



- **Intervention** : surveillance de feux, intervention de lutte totale ou adaptée, priorisation des actions, arrosages Btk., etc.
- **Rétablissement** : remise en état de sites, plans spéciaux de récupération, plantation, etc.

# Planification de la mise en œuvre

---



- Responsabilités multijuridictionnelles : privé/public, municipale, provinciale, nationale, internationale.
- Lois et règlements.
- La gestion des feux de forêt comporte un volet sécurité civile.

# Qu'est-ce qui pourrait aider?



- Étudier davantage la possibilité d'événements météorologiques extrêmes, leur nature et leurs conséquences potentielles.
- Approfondir nos connaissances concernant les interactions possibles entre les perturbations naturelles sous l'effet des changements climatiques.

# Qu'est-ce qui pourrait aider?



- Mieux documenter les rétroactions possibles entre le climat et les perturbations naturelles.
- Adapter l'échelle temporelle des études à celle utilisée dans la gestion des perturbations naturelles et l'aménagement forestier.
- Ajuster les études ou la présentation des résultats à une échelle spatiale adéquate pour une utilisation provinciale.

# Qu'est-ce qui pourrait aider?



- Étudier davantage l'effet des changements climatiques sur la stabilité atmosphérique, le déplacement des masses d'air et les systèmes synoptiques.
- Approfondir nos connaissances concernant la longueur, la fréquence et l'occurrence saisonnière des périodes plus chaudes/froides ou humides (précipitations).

# Qu'est-ce qui pourrait aider?

---



- Évaluer si nous devrions anticiper de nouvelles perturbations naturelles – autres que celles que nous connaissons.

# Questions?

---



**Julie Fortin**, ing.f., M.Sc.

Direction de la protection des forêts  
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

[julie.fortin@mffp.gouv.qc.ca](mailto:julie.fortin@mffp.gouv.qc.ca)